

Commune de *Denguin*

Un village où il fait bon vivre !

Juin 2015

NUMÉRO

61



DOSSIER
BUDGET
2015

Bulletin

municipal

www.denguin.fr

LE MOT du maire



Bonjour à tous,

Comme vous pourrez le découvrir en lisant les chiffres du budget 2015 qui suivent, notre commune se porte bien ; nous pouvons encore envisager des projets, certes modestes, mais qui apporteront un plus.

Car comme vous l'avez sûrement entendu nous ne passons pas à travers les restrictions de l'Etat : nous déplorons une perte supplémentaire de sa dotation de 19 329€ par rapport à 2014. L'année prochaine, la dotation de l'Etat diminuera de nouveau. Pour 2015, la récupération de la TVA sur les travaux de la salle multi-loisirs nous sauve, mais l'avenir nous obligera à de grosses économies d'investissement et de fonctionnement. Il faut savoir que nous sommes aussi dans la dernière année pour bénéficier de la redevance des mines (en raison de l'arrêt de l'extraction du gaz par Total) d'environ 26 000€. C'est pour cela que nous avons dû nous infliger une hausse de 1% des taux d'imposition qui n'avaient pas bougé depuis six ans.

Je voudrais aussi pousser un petit cri de colère : nous retrouvons de plus en plus des décharges sauvages, ordures ménagères, tonte avec ou sans sac poubelle, branchages. Je ne comprends pas comment peut-on souiller la nature comme cela ? Quelle éducation ces personnes ont reçue ? Comment peut-on ne pas avoir de conscience à ce point ? Je ne vous parle pas des stationnements sur les espaces verts communaux, aurais-je l'idée de garer ma voiture sur le gazon du Parc Beaumont à Pau ? Non ! Pour ma part plus par civisme que par peur du gendarme. Nous serons intransigeants pour les personnes qui se feront prendre, elles sont prévenues.

Je vous parlais en janvier des problèmes que nous avons avec une toute petite minorité de jeunes, sachez que cela continue : dégradations, rodéo de scooter. Quand j'interviens, je reçois des insultes, des menaces.

Malgré tout, je continuerai au maximum à protéger les installations de la commune et tenter de préserver la tranquillité de tous. Toutefois nous devons tous être responsables et agir ensemble. Permettez-moi de répondre à certaines personnes : ce n'est pas parce que vous payez des impôts sur la commune que vos enfants ont le droit de dégrader le patrimoine commun.

Faut-il tripler les impôts et embaucher des Policiers Municipaux pour sauvegarder la tranquillité et le bien-être de tous ?

Heureusement, d'autres jeunes participent eux ! Pour l'embellissement de notre commune je félicite Estelle, Issam, Ivanka, Khamxay, Lucia pour le superbe massif qu'ils ont aménagé pendant l'atelier jeune. Merci aussi à Cécile, Claude, Joëlle et Hervé pour leur encadrement. N'hésitez pas à aller voir les photos sur le site de Denguin.

Car n'oublions pas, Denguin est une commune rurale où il fait bon vivre et cela est dû surtout au mot « rural ». Dans ce mot on peut voir beaucoup de comportements, faire attention aux autres, prendre part à la vie du village, respecter les gens et les espaces communs, être solidaire et réfléchir ensemble à l'amélioration de notre vie quotidienne.

Pour vous évader de ma morosité générale, je vous invite à suivre, sur le site www.denguin.fr, l'évolution du radeau conçu par la CIP de Denguin, en vue de la manifestation «Touskiflot 2015» et à venir l'encourager le dimanche 06 Septembre sur le Gave de Pau entre Jurançon et Laroin. La commune apporte son soutien moral à cette initiative.

Bon été à tous !

Votre Maire

GILLES TESSON



Horaires d'ouverture de la mairie

du Lundi au jeudi de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 17h30

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Tél. 05 59 68 86 15 - Fax : 05 59 68 67 65

Courriel : mairie@denguin.fr - www.denguin.fr

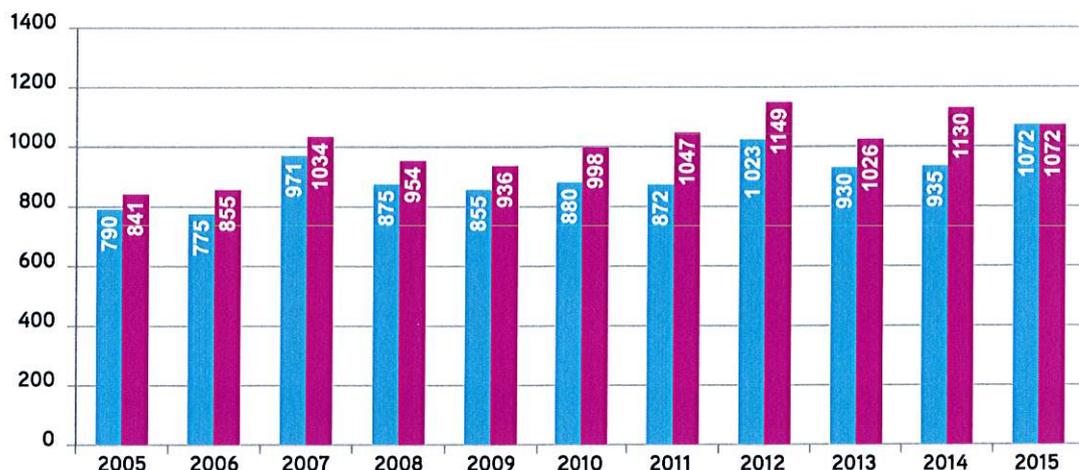
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous





Evolution des frais et recettes de fonctionnement sur les 10 dernières années

Années	Charges (K€)	Recettes (K€)
2005	790	841
2006	775	855
2007	971	1034
2008	875	954
2009	855	936
2010	880	998
2011	872	1047
2012	1023	1149
2013	930	1026
2014	935	1130
2015	1072	1072

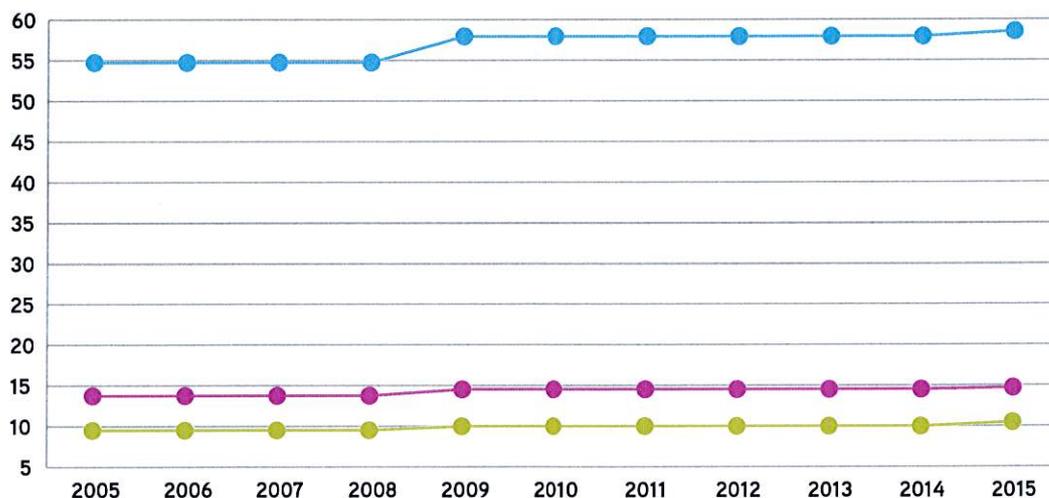


■ Charges (en milliers d'euros)
■ Recettes (en milliers d'euros)

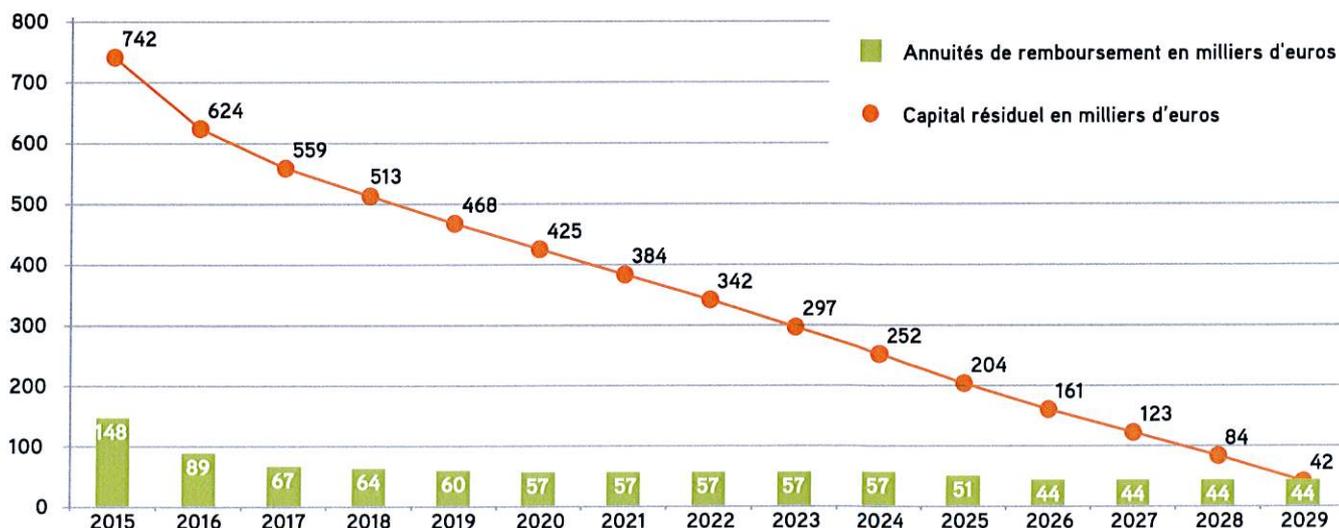
Evolution des 3 taxes au cours des 10 dernières années

Années	TH %	TFPB %	TFPNB %
2005	9,51	13,81	54,72
2006	9,51	13,81	54,72
2007	9,51	13,81	54,72
2008	9,51	13,81	54,72
2009	10,08	14,64	58
2010	10,08	14,64	58
2011	10,08	14,64	58
2012	10,08	14,64	58
2013	10,08	14,64	58
2014	10,08	14,64	58
2015	10,18	14,79	58,58

● TH = Taxe Habitation
● TFPB = Taxe Foncière Propriétés Baties
● TFPNB = Taxe Foncière Propriétés Non Baties

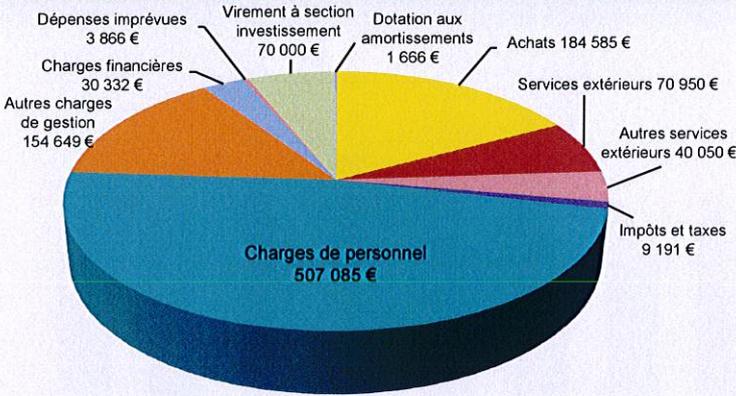


Etat de l'endettement de la commune de Denquin

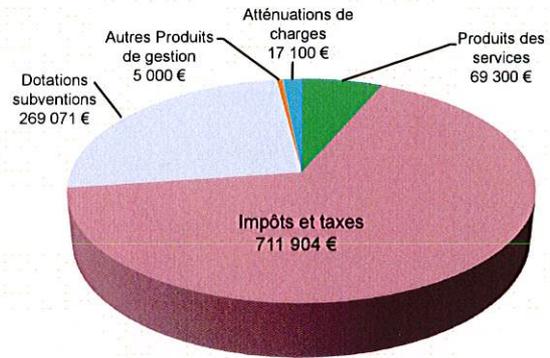




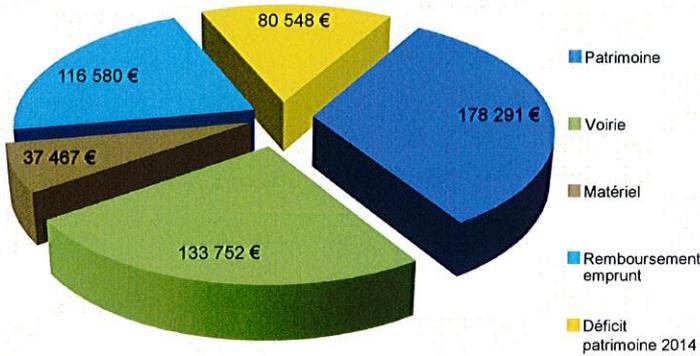
Charges fonctionnement : 1 072 374 €



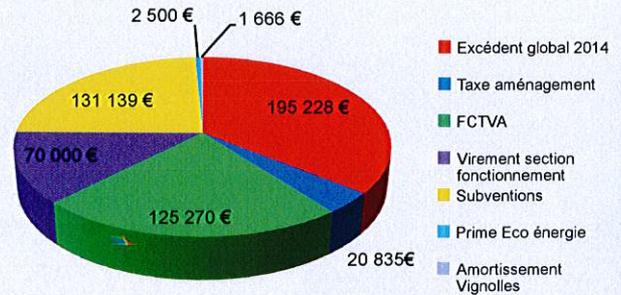
Recettes fonctionnement : 1 072 374 €



Dépenses investissement : 546 638 €



Recettes investissement : 546 638 €

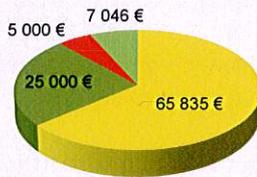
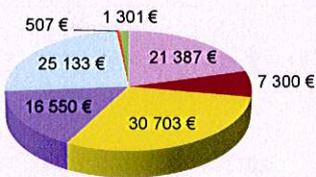


Budget primitif assainissement

Exploitation

Dépenses : 102 881 €

Recettes : 102 881 €



- Déficit reporté
- Achats énergie, équip.
- Services extérieurs
- Charges de personnel
- Amortissements+intérêts
- Dépenses imprévues
- Virement à section investissement

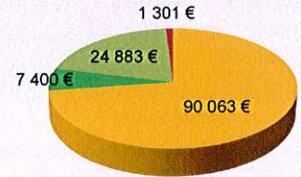
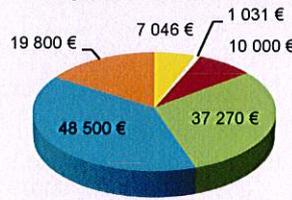
- Redevances
- PAC
- Reprise matériel
- Amortissement

Budget primitif assainissement

Investissement

Dépenses : 123 647 €

Recettes : 123 647 €



- Amortissement
- Emprunt en cours
- Schéma directeur
- Taxe réseau
- Travaux STEP
- Achat matériel

- Excédent investissement reporté
- Subvention commune
- Amortissement
- Virement de la section exploitation

Subventions associations

Réc'évasion Centre de loisirs	17 765 €
Espoir de Denguin	6 500 €
Comité des Fêtes	5 700 €
Bicross de Denguin	600 € / 3 000 € <small>exceptionnel non versé en 2014</small>
Tennis Club	3 000 € / 100 € <small>exceptionnel</small>
Enfants Loisirs	1 850 €
ADMR	1 348 €
Jeunes d'Antan	700 €
Coopérative Les Bleuets	700 €
Denguin Accueil	500 €
Boules Denguinoises	500 €
Association Canine	280 €
La Dame de Pique	220 €
Speak'Up	100 €

Bases impositions 2015

Budget 2015	Taxe Habitation	Taxe Foncière Propriété bâtie	Taxe Foncière Propriété non bâtie
Base	2 410 000 €	1 4650 000 €	35 300 €
Taux	10,18 %	14,79%	58,58 %
Produit attendu	245 374 €	216 637 €	20 680 €

